

**Exposé de M. Christian COMTE**  
***Président de l'Association pour la promotion de la langue française dans le monde du travail (IPTR)***

COMMENT PROMOUVOIR LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ENTREPRISE ?

IPTR : Institution de Promotion des Travailleurs. C'est spécial mais nous l'avons fait évoluer vers Promotion de la langue française dans le monde du travail, il y a tout de même le TR qui se retrouve. C'est donc une histoire. Pourquoi d'ailleurs ? Première tâche de l'IPTR, c'est la promotion des personnes. Alors on pourrait dire promotion des personnes par la langue française. Je crois que c'est ça le plus important. Bien sûr aussi, promotion de la langue française. Première étape : mieux intégrer les personnes non francophones ; il s'agit là de français langue étrangère, nous avons un rôle vis-à-vis des demandeurs d'emploi comme dans les entreprises. C'est donc un travail d'intégration. Ça se comprend très bien, et là il s'agit bien de langue française. Puis, pour les salariés francophones qui sont nombreux dans notre pays, d'origine de l'immigration, beaucoup de personnes n'écrivent pas, ne lisent pas.

Dans les entreprises, en ce moment, nous travaillons par exemple, pour être très concret, depuis trois ans chez Renault ; pour donner un exemple, 70 % des personnes qui sortent la Twingo ne lisent pas, n'écrivent pas. L'option a été faite par Renault d'ailleurs de ne pas alphabétiser au sens classique du terme, mais beaucoup plus de donner une polyvalence à partir de situations professionnelles, mais c'est une première étape vers l'alphabétisation qui coûte fort cher, qui est longue c'est vrai. Et puis d'abord il fallait peut-être sauver le travail puisque ces gens que nous avons eus sortaient donc de Boulogne-Billancourt pour aller sur les sites de Funs, Sandouville, Cléon. Il s'agit d'une chose extrêmement concrète, de permettre à des salariés de continuer à travailler et à nous faire de belles automobiles. Il s'agit d'intégration dans différentes entreprises ou dans le BTP.

Et puis nous nous sommes aperçus, chemin faisant, que pour les Français qui lisaient et écrivaient peut-être, il fallait aussi s'occuper d'eux. Car on écrivait de plus en plus mal, de moins en moins en apparence, ou plus exactement dans les entreprises il fallait bientôt des traducteurs, ou finalement des écrivains publics.

Dans une entreprise, on disait : qui peut corriger ceci ? Qui peut écrire cela ? Qui est sûr ? Et nous nous sommes dit : tiens, pour nos bons compatriotes, il s'agit aussi d'écrire bien. Et non pas simplement du phénomène d'illettrisme dont l'IPTR aussi s'occupe, mais d'un illettrisme supérieur. Je dirai à des Bac +2, +3, +4, +5, +6, peu importe.

Nous pourrions parler d'une enquête que nous sommes en train de mener avec la Délégation générale à la langue française sur des Bac + 2 avec 4000 répondants. Le niveau n'est pas très brillant. Il s'agit de rendre plus habiles les gens à l'écrit dans leur langue maternelle. Nous nous apercevons, par exemple, c'était chez Thomson, que pour bien traduire un texte, il ne suffit pas d'avoir de très bons traducteurs, il faut avoir un texte de base, une matrice convenable.

Tout à l'heure c'était intégrer, et c'est aussi décomplexer les Français de mal écrire, de faire en sorte qu'ils écrivent bien. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit là de conceptualiser, de formaliser,

d'éviter les malentendus, dans notre langue. Je crois que c'est une enquête qui vaudrait la peine d'être faite sur le coût du non écrit de l'entreprise, mais bien sûr à un niveau supérieur. Il ne s'agit pas d'illettrisme, il s'agit des apprentissages pour les gens de bon niveau. Donc décomplexer et libérer les gens pour qu'ils écrivent mieux. Nous avons travaillé avec des Canadiens.

Depuis une dizaine d'années, nous sommes en convention de recherche avec l'Université de Montréal. Il est évident que, par rapport à leur langue, ils n'ont pas ce complexe, enfin ils ont d'autres problèmes, c'est vrai. La loi 101 est là pour en témoigner, mais il s'agit pour les Français d'avoir une attitude par rapport à notre langue tout à fait différente. Notre slogan pour dire notre travail, notre leitmotiv plutôt, c'est de dire qu'il faut que le français ne soit pas une matière, c'est un véhicule, c'est bien mieux, un vecteur de communication, c'est quelque chose de transversal, et donc ce n'est pas une option. Grâce à ce travail de l'ITPR pour promouvoir la langue française par l'écrit, il y aura moins de malentendus dans les entreprises, il y aura de meilleures traductions, il y aura de meilleures connivences, de meilleures prises de responsabilités car les gens feront attention à leur écrit.

Et dernier point, la langue est quelque chose de vivant, donc il faut continuer à travailler, ce n'est pas parce qu'on a tel diplôme que l'on sait écrire. On intervient dans plusieurs entreprises. Il y a une prise de conscience très nette, par exemple chez Dunkerque Aluminium, un exemple très concret, une usine toute neuve, de 500 personnes, toutes formées à une bonne maîtrise technique, avec des responsabilités plus grandes, entraînant l'écriture de comptes rendus et l'appel à l'ITPR pour "apprendre à écrire" ! Je crois que cette demande est un progrès. On pourrait avoir d'autres exemples, on en reparlera peut-être.